

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1730

**Artikel:** Le faux label de la gauche authentique : élections zurichoises ou françaises, le problème des socialistes n'est pas d'être plus à gauche mais d'être inventifs et offensifs plus près des réalités  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024308>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'UDC n'est pas digne de gouverner

*Même lorsqu'elle approuve un projet (la 5e révision de l'AI), l'UDC le fait d'une manière inacceptable*

Alex Dépraz (21 avril 2007)

«Paresseux, fainéants, parasites sociaux parmi lesquels les étrangers sont particulièrement nombreux»; «balkanisation de l'AI». Les termes employés par le communiqué de presse officiel de l'UDC sur la 5ème révision de l'assurance invalidité sont tout simplement inacceptables. Même les esprits les plus critiques par rapport au fonctionnement de l'assurance sociale fédérale ne peuvent être que choqués par ce vocabulaire nauséabond.

Il ne s'agit pas d'un dérapage mais d'une stratégie. L'UDC n'analyse pas objectivement les dysfonctionnements de l'AI; elle ne plaide même pas pour

«la réinsertion plutôt que la rente», qui est l'objectif déclaré de la révision soumise au référendum populaire (cf. [l'article d'AG du 17 avril 2007](#)). Elle stigmatise les personnes parmi les plus fragiles et désigne des boucs émissaires, étrangers de préférence. Le tout en invoquant une étude scientifique: elle en cite les chiffres mais pas les conclusions. Ce n'est pas parce qu'une catégorie est surreprésentée dans les statistiques de l'AI qu'elle abuse forcément du système. La campagne sur la 5ème révision de l'AI démarre mal.

A l'approche des élections fédérales, il faut le marteler.

Ces méthodes disqualifient l'UDC comme parti gouvernemental. La règle devrait non seulement s'appliquer au niveau fédéral mais aussi au niveau cantonal où les populistes ne peuvent d'un coup de baguette magique devenir fréquentables. Urs Schwaller, chef du groupe PDC aux Chambres fédérales, affirme dans [Le Temps](#) (20.4) que l'UDC est un adversaire. Toutes les forces démocratiques de ce pays doivent en prendre conscience et en tirer les conséquences: ériger une barrière autour de ce parti et ne pas lui emboîter le pas.

## Le faux label de la gauche authentique

*Elections zurichoises ou françaises, le problème des socialistes n'est pas d'être plus à gauche mais d'être inventifs et offensifs plus près des réalités*

Jean-Daniel Delley (26 avril 2007)

Si Ségolène Royal n'était pas parvenue à se maintenir au second tour de l'élection présidentielle, on aurait entendu à coup sûr, venant de ses rangs, le reproche qu'elle n'avait pas suffisamment marqué ses positions à gauche. Dans un contexte fort différent, les socialistes zurichois devraient leur récente défaite électorale à une politique trop consensuelle. C'est ce qu'aiment à croire nombre de camarades romands qui, par crainte ou par complexe,

marquent à la culotte une extrême gauche d'autant plus vindicative qu'elle n'assume pas de responsabilités. Même au plan fédéral, on se souvient que Peter Bodenmann, l'ancien président du PSS, prétendait que les socialistes suisses se situaient à la gauche de la gauche européenne.

Cette course au label de la gauche authentique ne conduit qu'à une surenchère verbale et à des propositions irréfléchies, sans souci aucun de faisabilité.

Un Besancenot est-il plus à gauche que Ségolène Royal lorsqu'il préconise d'interdire les licenciements? Et les communistes genevois ou lausannois sont-ils plus progressistes que les socialistes en proposant la gratuité des transports publics? L'extrémisme rime très vite avec le populisme.

Ce n'est ni en radicalisant leurs positions, ni d'ailleurs en les affadissant, que les socialistes convaincront. Le problème de

la social-démocratie, c'est la difficulté qu'elle manifeste à adapter ses repères aux enjeux d'aujourd'hui. D'où son repli sur la défense des acquis, sa timidité sur des thèmes nouveaux, sa propension à suivre sans grand discernement les initiatives de groupes marginaux.

En Suisse comme ailleurs, la distinction entre la gauche et la droite reste valable, comme le rappelle [Pierre Rosanvallon](#): libérer les perdants pour la première, favoriser les gagnants pour la seconde. Les valeurs de justice sociale et de solidarité prônées par la gauche restent d'actualité. Encore s'agit-il de les concrétiser dans la réalité présente.

Ainsi pour convaincre, la politique sociale ne peut se limiter à l'augmentation du budget. Le citoyen-contribuable exige des résultats, des preuves de

l'efficacité de sa solidarité. A cet égard, l'action d'une [Monika Stocker](#), responsable écologiste des affaires sociales de la ville de Zurich, est exemplaire.

La justice fiscale exige que chaque contribuable paie en fonction de sa capacité financière. Mais la complexité des systèmes fiscaux offre de trop nombreuses possibilités de se soustraire à ce principe. Les déductions autorisées, [on le sait](#), n'ont souvent de social que le nom puisqu'elles favorisent surtout le haut de l'échelle des revenus. A quand une initiative de la gauche pour simplifier et rendre plus transparent l'impôt?

Des services publics de qualité contribuent non seulement à la cohésion sociale; ils sont aussi indispensables au développement économique. A la condition qu'ils soient constamment adaptés aux

besoins des usagers et non figés dans des structures archaïques, comme l'a revendiqué la gauche à propos du maintien de tous les bureaux de poste traditionnels.

La force et l'efficacité de l'Etat ne se mesurent pas à l'effectif de ses fonctionnaires et au nombre de ses services. Sur le dossier de la modernisation de l'administration, la gauche est singulièrement discrète, craignant comme la peste de reparler de nouvelle gestion publique, alternative pourtant valable au démontage systématique de l'Etat.

On pourrait continuer la liste des sujets qui appellent des solutions novatrices, plus originales que les seules économies budgétaires dont la droite s'est faite une spécialité. Bref, les thèmes ne manquent pas où la gauche socialiste pourrait se montrer tout à la fois inventive et offensive.

## Elections zurichoises et réforme fédérale

*Zurich applique dorénavant un mode de répartition proportionnelle qui aurait un effet salutaire à l'échelle nationale*

André Gavillet (26 avril 2007)

Lors des élections cantonales zurichoises, même si tous les partis étaient demeurés stables, la répartition des sièges de députés aurait subi de significatifs changements.

L'UDC en donne une illustration. Avec quasi le même pourcentage de voix, ce parti perd cinq sièges. Cette nouvelle répartition était mathématiquement prévisible. Elle résulte du mode de calcul dans l'application de la

proportionnelle. A l'origine, la jurisprudence du Tribunal fédéral. Elle exige que la proportionnelle ne soit pas dénaturée par un quorum trop élevé. Or dans de petites, trop petites circonscriptions électorales, où ne sont éligibles que quatre ou cinq députés, le quorum de fait se situe entre quinze ou vingt pourcents des votants, ce qui viole le sens même de la proportionnelle.

Pour respecter les jugements du Tribunal fédéral, il n'y a que deux méthodes. Ou refondre et élargir les circonscriptions électorales pour qu'elles correspondent à une attribution minimale de dix sièges. C'est la solution qui récemment a été choisie par les Vaudois. Ou baser la répartition sur la totalité des chiffres cantonaux qui déterminera le nombre de députés obtenus par chaque